

Réseau : RESEAU D'URUFFE

Population alimentée : 378 habitants

Maître d'ouvrage : URUFFE

Exploitant : MAIRIE DE URUFFE

Origine de l'eau : Dans le département de Meurthe-et-Moselle, l'eau destinée à la consommation humaine est principalement issue de l'exploitation de trois aquifères souterrains (nappe alluviale de la Moselle, nappe du Dogger, nappe des grès vosgiens) et de ressources superficielles (prises d'eau de surface). 395 000 habitants sont alimentés par des eaux d'origine souterraine et 335 000 habitants par des eaux de surface. 503 captages sont actuellement en service dans le département.

L'Agence régionale de santé de Lorraine (ARS) est en charge de la mise en œuvre du programme de contrôle sanitaire. Le laboratoire EUROFINIS est mandaté par l'ARS pour réaliser les prélèvements et analyses.

Protection des ressources en eau : Des périmètres de protection visant à lutter contre les pollutions accidentelles doivent être établis autour des points de captage d'eau destinée à la consommation humaine. Ces périmètres sont déclarés d'utilité publique (DUP) par arrêté préfectoral.

Actuellement, sur 1 captage(s) alimentant ce réseau, 0,0 % sont protégé(s) par une DUP.

Sur l'ensemble du département de Meurthe-et-Moselle, 73% des captages ont une DUP établissant un ou plusieurs périmètres de protection.

BACTERIOLOGIE

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. Les analyses ont révélé 88,9 % de résultats conformes aux limites de qualité soit, sur les 9 analyses de 2013, 1 analyse(s) non conforme(s).

Eau de bonne qualité microbiologique.

1 restriction de consommation de l'eau a été demandée en octobre 2013.

PHYSICOCHIMIE

Nitrates : élément provenant principalement des pratiques culturales, des rejets domestiques et industriels. La limite de qualité est fixée à 50 milligrammes par litre (mg/L). La concentration moyenne annuelle a été de 6,8 mg/L avec un résultat maximum à 11,2 mg/L.

Pesticides : élément provenant principalement de l'infiltration d'herbicides et de fongicides. La limite de qualité est fixée à 0,1 microgramme par litre (µg/L) et par substance. Environ 400 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.

Les pesticides n'ont pas été analysés en 2013 sur cette unité de distribution.

Dureté : correspond à la teneur en calcium et magnésium. Une eau dure, de Titre Hydrotimétrique (TH) supérieur à 30 degrés français (°F) n'induit aucun risque sanitaire pour les consommateurs mais peut présenter des inconvénients d'ordre domestique (entartrage des appareils ménagers). La valeur moyenne annuelle du TH a été de 25,4°F.

Agressivité : une eau "agressive" est susceptible de provoquer des phénomènes de corrosion et de dissolution des éléments métalliques éventuellement présents dans le réseau (plomb, cuivre, nickel...). A contrario, une eau incrustante peut générer la formation de dépôts calcaires. Ce paramètre n'a pas été mesuré en 2013.

Autres paramètres non conformes (en moyenne annuelle) : Tous les autres paramètres analysés sont restés conformes aux exigences de qualité réglementaires.

CONCLUSION 2013

- ✓ Eau de bonne qualité microbiologique.
- ✓ Eau d'excellente qualité physico-chimique pour les paramètres mesurés en 2013.

Pour plus d'informations sur l'eau destinée à la consommation humaine :
auprès de votre distributeur d'eau et sur internet :

<http://ars.lorraine.sante.fr> (rubriques Votre santé puis Votre environnement)

<http://www.sante.gouv.fr/resultats-du-controle-sanitaire-de-la-qualite-de-l-eau-potable.html>

ARS de Lorraine – Délégation territoriale de Meurthe-et-Moselle
4, rue Piroux, immeuble « les Thiers » – CO 80071- 54 036 NANCY CEDEX